Préposé(e) au service à la clientèle NUIT -ACT

Adresse	2255 105E AV, SHAWINIGAN, Quebec G9P 1P2
Date de publication	2026-11-26
Catégorie	Préposé service à la clientèle
Statut	Permanent
Horaire	Temps plein, Temps partiel
Mode de travail	Présentiel
Langue	FR

Responsabilités

- Épauler la gérance et la gérance adjointe dans l'administration, et effectuer le dépôt.
- Chercher à dépasser les attentes dès l'accueil en donnant un service précis et efficace.
- Encaisser les transactions et vérifier que la caisse balance.
- Lorsque l'emplacement vend du carburant, activer les pompes et surveiller leur utilisation.
- Aider le commerce à améliorer ses ventes et ses résultats.
- Réapprovisionner les rayons, tourner les stocks, avancer les articles en façade et poser les étiquettes.
- Réapprovisionner le café, ainsi que les aliments et pâtisseries concernés, si le magasin en propose.
- Garder le lieu de vente propre et accueillant.

Profil recherché

- Attitude accueillante et souriante.
- Aisance dans le service aux clients.
- Capacité de travailler longtemps en position debout.
- Capacité de lever et de déplacer fréquemment la marchandise sans aide lorsque nécessaire.
- Marchandises de poids variable, avec des articles pouvant atteindre 12 kg (25 lb).
- Pour tout recrutement dans la grande région du Québec, le français parlé est exigé en application de la loi sur la langue française.

Rémunération et horaires

- Salaire (nuit) : 18.25$/h (Incluant prime*) + prime de rétention de 500$ après 6 mois**
- L'horaire peut être à temps plein ou temps partiel de nuit, selon les besoins du magasin et vos disponibilités.
- Certains avantages ou incitatifs sont soumis à des conditions.
- Le montant de la prime peut être révisé.

Avantages et milieu de travail

- Environnement de travail à l'esprit familial.
- Remise pouvant atteindre 20 % sur la quasi-totalité des articles du magasin.

- Bourses d’études pouvant atteindre 2 500 $ par an, sous réserve des conditions annoncées.
- Perspectives d’évolution à l’interne.
- Accès à des remises d’entreprise selon les conditions du programme.
- Congés mobiles.
- Reconnaissance de l’ancienneté du personnel.
- Jean autorisé au travail.

Candidature et accessibilité

- Les annonces emploient par convention le masculin pour alléger la lecture. Cette convention est sans incidence sur l’admissibilité.
- L’entreprise vise des conditions de travail accessibles, saines et valorisantes, et souhaite que son personnel représente sa clientèle et les communautés où elle exerce. Toute personne qui participe au recrutement peut demander des adaptations, quel que soit le stade du processus.